



La Bulle, médiathèque de Mazé (située entre Angers et Saumur), nourrit des liens très étroits avec le 9^e Art et s'attelle à développer ce média au sein de sa structure dans de multiples dimensions (création, médiation, diffusion, formation et conservation). La Bulle est le résultat de ce travail constant auprès des professionnels du livre, des artistes et du public et s'est vue légitimée en tant que Pôle Ressource Bande dessinée lors de son ouverture en septembre 2012.

Depuis cette date, La Bulle poursuit sa politique de valorisation de la bande dessinée à travers des actions plurielles : acquisition de fonds riches et variés, publication d'un magazine bi-annuel (*Hors Cases*), rencontres avec des artistes reconnus dans le 9^e Art, formations et journées professionnelles sur site, commandes d'illustrations originales à des fins de communication, de conservation et de médiation auprès du grand public grâce à l'artothèque BD et accueils d'artistes en résidence.

Depuis 2012, La Bulle – Médiathèque de Mazé accueille des auteurs en résidence de deux mois avec le soutien de la DRAC et du département de Maine-et-Loire.

Lors de cette résidence, l'auteur rencontre le public de La Bulle, travaille sur son projet personnel dans l'Atelier Kawa où se trouvent des auteurs permanents (Mathilde d'Alençon, Mogsart, Tehem, Tony Emeriau, Damien Geffroy...) ou de passage et a un accès privilégié à la médiathèque. Retrouvez le site de l'Atelier Kawa : <https://atelierkawa.wordpress.com/>



Emblème officiel
de l'atelier:



Emblèmes officiels:





Objectifs de la résidence

- Encourager la création d'un auteur et lui permettre de travailler sur un projet personnel de bande dessinée destiné à être publié et diffusé (70% du temps de résidence)
- Favoriser la rencontre et l'échange avec les publics (30% du temps de résidence)
- Valoriser le travail de l'auteur
 - o conservation d'une œuvre (Pôle ressource)
 - o communication (affiche, magazine...)



Profil demandé

- Scénariste et illustrateur/trice ou uniquement illustrateur/trice de bande dessinée
- Ayant travaillé(e) ou travaillant sur une bande dessinée à destination de publics jeunesse, adolescent ou adulte
- Artiste en capacité de proposer et d'animer des temps de médiation auprès du grand public, public scolaire, EHPAD et centres de loisirs.

Conditions de participation à l'appel à résidence

- Auteur de bande dessinée francophone
- Doit travailler sur un projet signé ou en cours de signature chez un éditeur national.

- L'auteur candidat devra justifier d'au moins un ouvrage de bande dessinée (hors collectif) publié en langue française à compte d'éditeur et, pour l'édition papier, à plus de 500 exemplaires, depuis moins de 5 ans, par une maison d'édition ayant publié plus de 3 auteurs différents.
- L'auteur devra spécifier s'il est dispensé ou non de précompte (joindre les pièces justificatives)

Durée de la résidence

- 2 mois au total :
 - o 1^{er} mois : Du 2 au 28 février 2027
 - o 2^e mois : Du 19 mai au 13 juin 2027

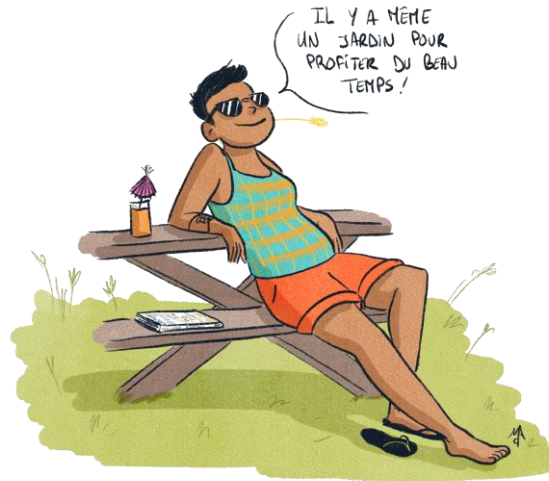
Engagements de l'auteur en résidence

- L'auteur doit tenir au courant La Bulle de l'avancée du travail effectué durant cette résidence jusqu'à la publication. L'auteur s'engage à prévenir La Bulle de l'achèvement de son travail de création.
- Rencontre avec nos différents publics
 - o Rencontres scolaires et publics spécifiques (EHPAD, CLSH...)
 - o Rencontre avec le public de la médiathèque
 - o Rencontre avec le public de la librairie *Au Repaire des Héros*
- Le travail de création réalisé durant cette résidence devra faire l'objet d'une restitution dans un délai maximum de deux ans à l'issue de la résidence.
- Mention de la résidence sur la publication réalisée : « *Cet ouvrage a été (en partie) réalisé à l'Atelier Kawa, lors d'une résidence de deux mois à La Bulle – Médiathèque de Mazé soutenue par la DRAC et le département de Maine-et-Loire.* »
- L'auteur s'engage à réaliser pour La Bulle deux dessins (dont les caractéristiques formelles seront définies dans la convention de résidence) qui seront utilisés pour illustrer la couverture des programmes d'action culturelle de l'année suivante ainsi que les supports de médiation. Ces illustrations seront à réaliser pour le 15 mai 2027 au plus tard.



Conditions d'accueil

- Bourse mensuelle de création de 2000 € TTC / mois
- Billets aller-retour domicile de l'auteur - médiathèque pris en charge par La Bulle.
- L'auteur bénéficiera d'un logement meublé et équipé situé à quelques pas de l'Atelier Kawa
- L'auteur pourra travailler à l'Atelier Kawa où il aura à disposition internet, matériel informatique, etc.
- Frais à la charge de l'auteur
 - o Restauration (hors temps de médiation)
 - o Frais de déplacement personnels
 - o Frais de communication
 - o Autonomie concernant les transports personnels.



Composition du dossier de candidature

- Envoi d'un dossier (voie postale ou numérique) comprenant :
 - o Biographie + bibliographie (CV)
 - o Description du projet en cours (5000 signes maximum) en décrivant la démarche artistique, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation et sa présentation au public cible, complétée d'un synopsis du projet d'une dizaine de lignes.
 - o Documents graphiques (crayonnés, storyboard, travaux préparatoires...) ainsi qu'au moins trois planches consécutives finalisées du projet à travailler pendant la résidence.
 - o Motivations de l'auteur/trice à postuler pour cette résidence et propositions d'actions à mener en bibliothèques, dans les écoles, collèges et/ou lycées (projet d'action culturelle) autour du travail mené pendant la résidence.
 - o Choix de l'option pour la durée de la résidence (résidence fractionnée ou non)

Critères de sélection

- Prendre en compte les possibilités de concrétisation du projet (contrat avec maison d'édition, avancement du travail...) ainsi que l'intérêt et/ou l'innovation de la démarche présentée
- Nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur/trice
- Motivation à rencontrer le public et les élèves lors de la résidence et à proposer des actions en lien avec son travail passé et/ou présent

Composition du jury de sélection

- Responsable du secteur bande dessinée de La Bulle, Présidente de l'atelier Kawa et autrice professionnelle de bande dessinée.
- DRAC et département du Maine-et-Loire : suivi du dossier

Date limite de dépôt de candidature : 30 mai 2026

Examen des candidatures : du 2 au 13 juin 2026

Entretiens / Réponse aux candidats : du 16 au 27 juin 2026

La résidence fera l'objet d'une convention entre le/la résident(e) et la collectivité de Mazé-Milon.

Merci d'envoyer votre candidature :

- Par mail : mediatheque@maze-milon.fr en écrivant dans l'objet « Candidature résidence 2027 »

Contacts : Marie LENOIR (directrice) / Coralie RABAUD (responsable secteur bande dessinée) au 02 40 80 61 31 ou par mail mediatheque@maze-milon.fr

Site internet : <http://www.mediathequelabulle.maze-milon.fr/>

Illustrations : [Mathilde d'Alençon](#)